

Peu après la signature du TTBT, certains rapports de presse publiés aux États-Unis ont insinué que l'Union soviétique avait procédé à des essais nucléaires d'une puissance dépassant la limite permise de 150 kt. Ces accusations ont par la suite été reprises dans une liste officielle de plaintes dans laquelle les États-Unis accusaient l'URSS de ne pas respecter les traités de limitation des armements. L'URSS a riposté en avançant au sujet des essais américains les mêmes allégations. Il est bien possible en effet que certaines violations aient été commises, étant donné que, pour des raisons techniques, il est difficile de prévoir quelle sera la puissance exacte d'une explosion nucléaire. Les parties elles-mêmes l'ont reconnu en concluant une entente stipulant qu'une ou deux "infractions mineures et involontaires" par année ne seraient pas considérées comme constituant une violation, mais qu'elles feraient l'objet de consultations à la demande de l'une ou l'autre partie. L'échange de données qui devait avoir lieu en même temps que l'échange des instruments de ratification du TTBT (tout comme d'ailleurs les essais de calibrage qui devaient aider les deux parties à mieux évaluer la puissance de leurs explosions respectives) a été remis puisque le traité n'a pas été ratifié. Des rapports publiés récemment par des experts américains émettent l'avis que c'est précisément en raison de l'absence d'informations précises sur les caractéristiques géologiques de ses aires d'essais que l'URSS a été soupçonnée d'avoir manqué à ses obligations.

LE PNET

De la même façon, en vertu du PNET, les parties sont tenues de recourir aux "moyens techniques nationaux" de vérification, et elles se sont par ailleurs engagées à se fournir mutuellement tous les renseignements pertinents. L'importance des données à transmettre varie en fonction de la puissance des expositions : plus la puissance prévue de l'explosion est importante, plus il faut donner de renseignements à l'autre partie. Étant donné que, dans le cas d'explosions groupées, il est difficile de déterminer à l'aide des seuls instruments de télédétection sismique la puissance des explosions individuelles si celles-ci ont lieu à quelques secondes d'intervalle seulement, les observateurs de la partie vérificatrice, équipés comme il se doit, devraient pouvoir accéder au lieu de l'explosion. Ils seraient autorisés à "obtenir la confirmation que les